

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2018

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

ÉPREUVE DU LUNDI 18 JUIN 2018

Durée : 2h – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : géographie, enseignement moral et civique, histoire.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
<p>Première partie Géographie (sujets d'étude) 9 points</p>	2/13 à 5/13
<p><u>ANNEXE 1 À RENDRE AVEC LA COPIE</u></p>	4/13
<p>OU</p>	
<p><u>ANNEXE 2 À RENDRE AVEC LA COPIE</u></p>	5/13
<p>Deuxième partie Enseignement Moral et Civique 4 points</p>	6/13 à 8/13
<p>Troisième partie Histoire (situations) 7 points</p>	9/13 à 13/13

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1806-FHG HGEC	1/13

Première partie : Géographie (Sujets d'étude)
--

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Sujet 1 : La France dans l'Union européenne et dans le monde

• *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*

1) Placez sur le fond de carte en **annexe 1**, page 4, les régions métropolitaines suivantes :

- Grand Est
- Hauts-de-France
- Occitanie
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

2) Placez les pays avec lesquels les régions citées partagent une frontière commune.

• *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*

3) Indiquez si chaque affirmation est vraie ou fausse puis justifiez votre réponse :

- La France est présente sur les trois océans.
- La France est l'une des principales destinations touristiques mondiales.
- La France n'appartient pas à l'espace Schengen.

4) De quelle manière et avec quels moyens la francophonie contribue-t-elle au rayonnement de la France dans le monde ?

OU

Sujet 2 : Les transformations de l'espace productif et décisionnel

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
- 1) Complétez la carte fournie en **annexe 2**, page 5, en localisant les cinq grands ports maritimes français suivants : Dunkerque ; Le Havre ; Marseille ; Nantes-Saint-Nazaire ; Bordeaux.
- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
- 2) Associez chaque notion à sa définition en les recopiant intégralement sur votre copie :

Un technopôle	Territoire qui peut associer plusieurs secteurs d'activités économiques ou être spécialisé dans l'un d'entre eux.
Une délocalisation	Rénovation du tissu industriel des régions en crise par la création d'activités nouvelles.
Un espace productif	Transfert d'activités, de capitaux et d'emplois d'une entreprise dans un autre lieu afin de bénéficier de conditions économiques plus favorables.
Une reconversion industrielle	Pôle d'activités proche d'une ville réunissant la recherche et des industries de haute technologie.

- 3) En vous aidant des notions définies ci-dessus et à partir d'exemples de votre choix, décrivez les principaux contrastes économiques de l'espace productif français.

ANNEXE 1 (à compléter)

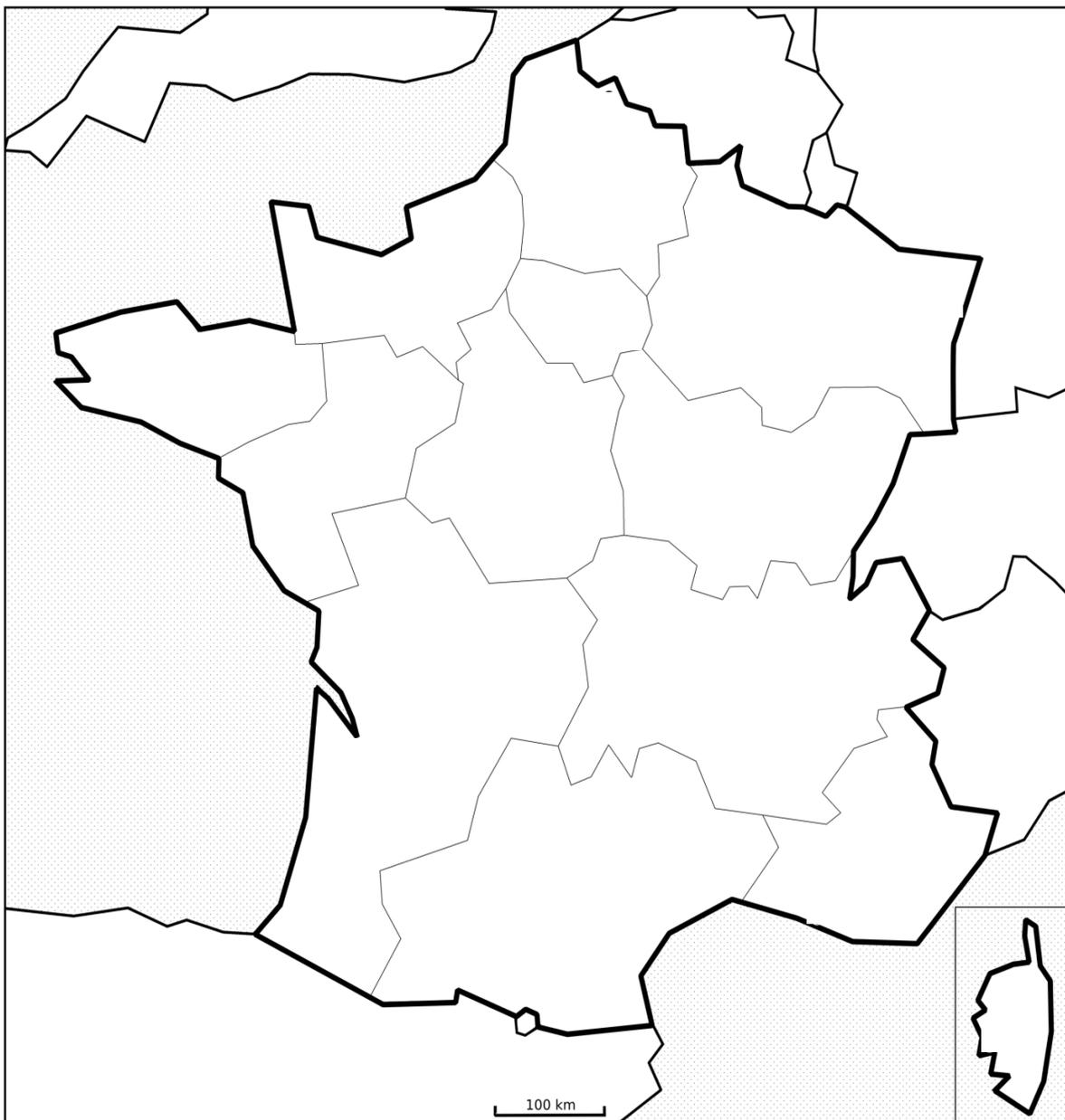
À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 1 : La France dans l'Union européenne et dans le monde

1) Placez sur le fond de carte les régions métropolitaines suivantes :

- Grand Est
- Hauts-de-France
- Occitanie
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

2) Placez les pays avec lesquels les régions citées partagent une frontière commune.

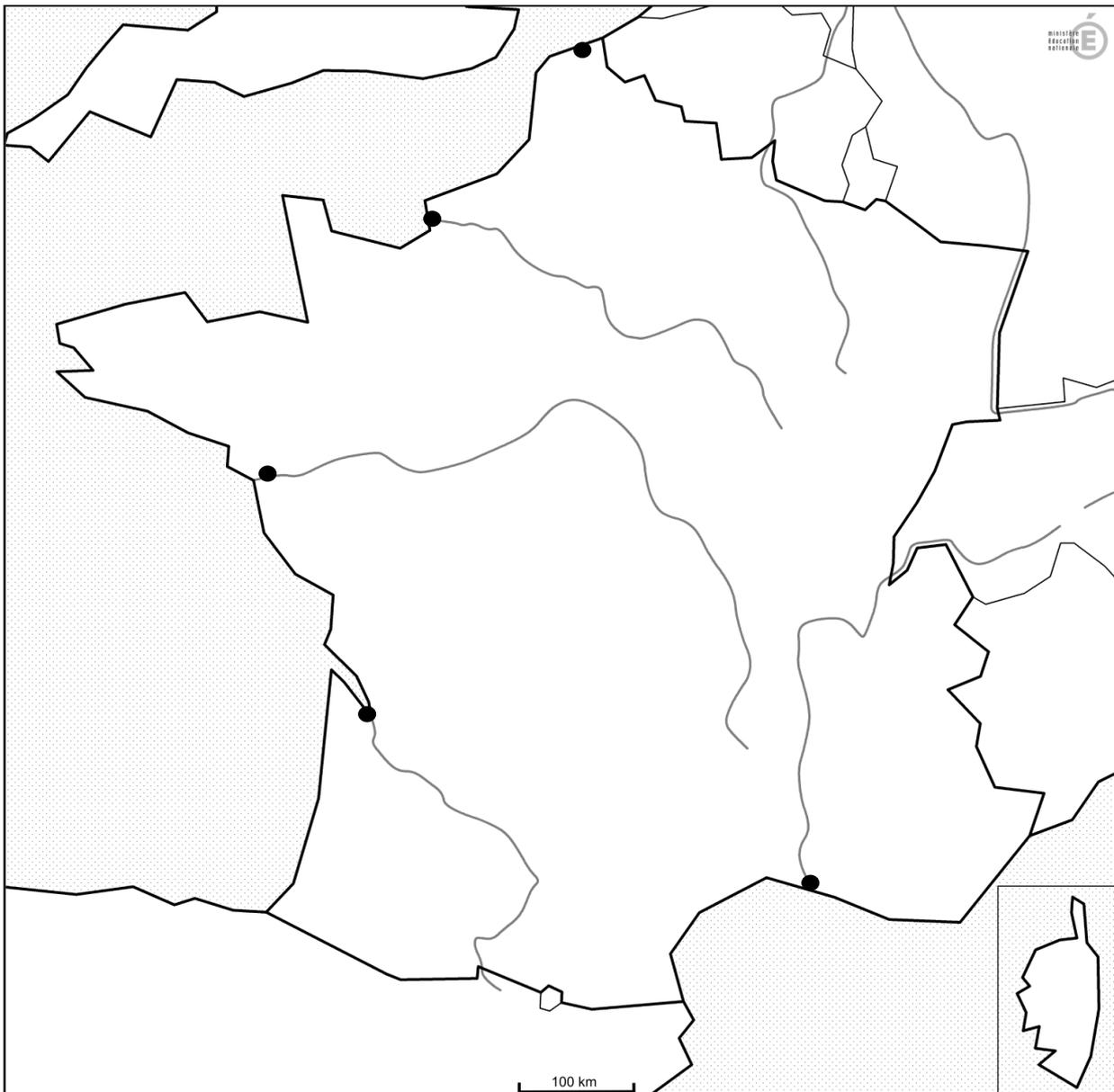


ANNEXE 2 (à compléter)
À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : Les transformations de l'espace productif et décisionnel

- 1) Complétez la carte fournie en localisant les cinq grands ports maritimes français suivants : Dunkerque ; Le Havre ; Marseille ; Nantes-Saint-Nazaire ; Bordeaux

Titre : Les cinq grands ports maritimes français



Deuxième partie : Enseignement moral et civique

Compétences mises en œuvre

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu
- Mobiliser les connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

Sujet : Pluralisme des croyances et laïcité.

DOCUMENT 1 : Extrait de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Titre I^{er} : Principes.

Article Premier

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1^{er} janvier qui suit la promulgation de la présente loi, seront supprimés des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumôneries¹ et destinés à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.

[...]

¹ Aumônerie : service du culte assuré dans des établissements publics ou à leur proximité (lycées, hospices, prisons, armée etc...). L'aumônier est la personne qui assure le service du culte dans une aumônerie.

Source : legifrance.gouv.fr

DOCUMENT 2 : Aumôniers militaires israélite, musulman et catholique (de gauche à droite), lors d'une cérémonie à Strasbourg en juin 2013.



Source : travail personnel de Claude TRUONG-NGOC, photographe-reporter. Cliché libre de droit, disponible sur le site wikipédia, article « aumônier militaire ».
https://commons.wikimedia/wiki/File:Aumôniers_militaires_de_la_Place_de_Strasbourg_juin_2013.jpg, (consulté le 17 novembre 2017).

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1806-FHG HGEC	7/13

QUESTIONS :

- 1) Relevez dans le **document 1** la phrase qui permet de justifier l'existence d'aumôneries militaires dans l'armée française.
- 2) Complétez le tableau en montrant comment cette photographie illustre les valeurs de la République. (**document 2**).

Recopiez le tableau sur votre copie.

Devise de la République	Analyse de la photographie (document 2)
Liberté	
Égalité	
Fraternité	

- 3) Expliquez à un correspondant de la presse étrangère pourquoi il existe un service d'aumônerie militaire en France, république laïque.

Troisième partie : Histoire (situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Compétences mises en œuvre

- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme d'histoire
- Exploiter des documents pour analyser une situation historique

Sujet 1 : Les 14 points de Wilson

DOCUMENT 1 : Les 14 points du Président des États-Unis Wilson, message au Sénat du 8 janvier 1918.

[...] C'est donc le programme de la paix du monde qui constitue notre programme. Et ce programme, le seul possible selon nous, est le suivant :

1° Des conventions de paix, préparées au grand jour ; après quoi il n'y aura plus d'ententes particulières et secrètes d'aucune sorte entre les nations, mais la diplomatie procédera toujours franchement et à la vue de tous.

2° Liberté absolue de la navigation sur mer, en dehors des eaux territoriales, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sauf dans le cas où les mers seraient fermées en tout ou en partie par une action internationale tendant à faire appliquer des accords internationaux.

3° Suppression, autant que possible, de toutes les barrières économiques, et établissement de conditions commerciales égales pour toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien.

4° Échange de garanties suffisantes que les armements de chaque pays seront réduits au minimum compatible avec la sécurité intérieure.

[...]

7° Il faut que la Belgique, tout le monde en conviendra, soit évacuée et restaurée, sans aucune tentative pour restreindre la souveraineté dont elle jouit au même titre que toutes les autres nations libres. Aucun autre acte isolé ne saurait servir autant que celui-ci à rendre aux nations leur confiance dans les lois qu'elles ont elles-mêmes établies et fixées, pour régir leurs relations réciproques. Sans cet acte réparateur, toute l'armature du droit international et toute sa valeur seraient ébranlées à jamais.

8° Le territoire français tout entier devra être libéré et les régions envahies devront être restaurées ; le préjudice causé à la France par la Prusse en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, préjudice qui a troublé la paix du monde durant près de cinquante ans, devra être réparé afin que la paix puisse de nouveau être assurée dans l'intérêt de tous.

10° Aux peuples de l'Autriche-Hongrie dont nous désirons voir sauvegarder et assurer la place parmi les nations, devra être accordée au plus tôt la possibilité d'un développement autonome [...]

12° Aux régions turques de l'Empire ottoman actuel devront être garanties la souveraineté et la sécurité ; mais aux autres nations qui sont maintenant sous la domination turque, on devra garantir une sécurité absolue d'existence et la pleine possibilité de se développer d'une façon autonome, sans être aucunement molestées ; quant aux Dardanelles¹, elles devront rester ouvertes comme un passage libre pour les navires et le commerce de toutes les nations sous la protection de garanties internationales.

13° Un État polonais indépendant devra être créé, qui comprendra les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises, auxquelles on devra assurer un libre accès à la mer ; leur indépendance politique et économique aussi bien que leur intégrité territoriale devront être garanties par un accord international.

14° Il faut qu'une société des nations soit constituée en vertu de conventions formelles ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands États.

Source : discours du président Wilson au Sénat des Etats-Unis, le 8 janvier 1918.

¹ Dardanelles : détroit maritime en Turquie entre la mer Égée et la mer de Marmara, permettant ainsi de relier la mer Méditerranée et la mer Noire.

DOCUMENT 2 : Chanson composée en 1918 par Léon JOREB (mort en 1962), chansonnier français populaire.

GLOIRE AU PRÉSIDENT WILSON

Le grand président Wilson fait tressaillir le monde,
Quand il nous dit avec humanité
Dorénavant, sur la machine ronde¹,
Chacun aura sa part de liberté.

5 Et désormais, pour éviter la guerre,
Nul ne pourra par un geste inhumain
Semer le deuil, la haine et la misère,
Sans consulter le peuple souverain.
Alors vous verrez que demain,

10 Les hommes se tiendront la main.
Gloire à jamais au Président de la libre Amérique,
Qui nous promet l'Universelle et grande République !
Plus de fusillades, plus de canons, plus de munitions,
Nous aurons la Société des Nations.

15 Il nous a dit que nos bons diplomates
À l'avenir n'auraient plus de secrets.
Allons tyrans, place aux vrais démocrates,
Nous méprisons vos louches intérêts
Plus de complots tramés dans le silence

20 Par les puissants détenteurs du Pouvoir
Dès qu'il s'agit de son Indépendance,
Le peuple est roi, le peuple doit savoir. [...]
Assez de bruits et de tombeaux,
Marchons vers un monde nouveau

Source : Léon JOREB (parolier et compositeur) « Gloire au Président Wilson », interprétée par Hamel au Petit Casino en 1918. Disponible dans le fonds numérique de la Bibliothèque Nationale de France (<http://gallica.bnf>).

¹ La machine ronde : la Terre.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1806-FHG HGEC	10/13

QUESTIONS :

- 1) Recopiez et complétez le tableau suivant en citant les numéros des articles concernés et des extraits qui illustrent chacun des principes. **(documents 1 et 2)**

Principes	Numéro de l'article concerné dans le texte de Wilson	Extraits de la chanson de Joreb
Fin de la diplomatie secrète		
Paix		
Liberté		

- 2) Quel est le point de vue de Joreb sur les propositions du président Wilson ? **(document 2)**
- 3) En mettant en relation les deux documents **(documents 1 et 2)**, expliquez la phrase suivante tirée de la chanson :
- « Dès qu'il s'agit de son Indépendance,
Le peuple est roi, le peuple doit savoir. »
- 4) Pourquoi les espoirs évoqués par Joreb à partir de la ligne 15 **(document 2)** se sont-ils évanouis à la fin des années 1930 ?

OU

Sujet 2 : Le plan Marshall et le début de la guerre froide

DOCUMENT 1 : Extrait de la proposition présentée par la délégation française pendant la Conférence des ministres des affaires étrangères (1^{er} juillet 1947).

- La conférence franco-anglo-soviétique des Ministres des Affaires étrangères souligne toute l'importance du problème de l'accélération de la reconstruction et du développement économique des pays européens atteints par les effets de la guerre. Elle estime que cette tâche serait facilitée par une aide économique des États-Unis semblable à celle qui a été
- 5 suggérée par M. Marshall dans son discours du 5 juin 1947.
- La Conférence estime qu'il appartient d'abord à l'Europe de s'aider elle-même en développant ses productions fondamentales. L'appui des États-Unis serait décisif pour lui permettre de poursuivre cet effort et pour apporter les ressources qui font défaut jusqu'à
- 10 ce qu'il ait abouti. Ainsi seront le mieux assurés le redressement économique des pays européens et la sauvegarde de leur indépendance.
- Afin de recueillir dans un bref délai les renseignements nécessaires à l'établissement d'un programme comprenant les disponibilités et les besoins de l'Europe, une organisation spéciale sera créée. Participeront à cette organisation les États européens qui y sont
- 15 disposés. L'organisation n'interviendra pas dans les affaires intérieures de ces États.
- Aucune action ne sera prise par l'organisation qui pourrait être considérée comme une violation de leur souveraineté. Aucune atteinte ne sera portée au développement désirable des échanges européens. [...]

Source : documents de la Conférence des ministres des affaires étrangères de la France, du Royaume-Uni, de l'U.R.S.S., tenue à Paris, du 27 juin au 3 juillet 1947 et pièces relatives aux négociations diplomatiques engagées à la suite du discours prononcé par le Général Marshall, secrétaire d'État des États-Unis, le 5 juin 1947.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1806-FHG HGEC	12/13

DOCUMENT 2 : Extrait de la déclaration de M. Molotov, ministre des affaires étrangères de l'URSS en réponse à la proposition présentée par la délégation française (2 juillet 1947).

[...] Il en résultera que l'Angleterre et la France, ainsi qu'un groupe de pays qui les suivent, se sépareront des autres États européens, ce qui aura pour effet de diviser l'Europe en deux groupes d'États et de créer de nouvelles difficultés dans leurs relations mutuelles. Dans ce cas, les crédits américains serviront non pas à reconstruire l'Europe sur le plan économique, mais à opposer une partie des pays européens aux autres pays européens, comme il apparaîtra avantageux à certaines grandes puissances qui aspirent à dominer les autres pays. Le Gouvernement soviétique croit devoir mettre en garde les Gouvernements français et britannique contre les suites d'une telle action qui a pour but non pas d'unir les efforts des pays européens dans l'œuvre de reconstruction économique d'après-guerre, mais de réaliser des buts tout différents qui n'ont rien de commun avec les intérêts réels des peuples européens. [...]

Source : documents de la Conférence des ministres des affaires étrangères de la France du Royaume-Uni, de l'U.R.S.S., tenue à Paris, du 27 juin au 3 juillet 1947 et pièces relatives aux négociations diplomatiques engagées à la suite du discours prononcé par le Général Marshall, secrétaire d'État des États-Unis, le 5 juin 1947.

QUESTIONS :

- 1) Qu'est-ce que le plan Marshall ? **(documents 1 et 2)**
- 2) Recopiez et complétez le tableau suivant en identifiant les deux points de vue. **(documents 1 et 2)**

Point de vue français sur le plan Marshall	Point de vue soviétique sur le plan Marshall

- 3) Expliquez la citation suivante : « Il en résultera que l'Angleterre et la France, ainsi qu'un groupe de pays qui les suivent, se sépareront des autres États européens, ce qui aura pour effet de diviser l'Europe en deux groupes d'États et de créer de nouvelles difficultés dans leurs relations mutuelles. » **(document 2)**
- 4) Quel rôle veulent jouer les États-Unis en Europe à partir de 1947 ? **(documents 1 et 2)**